

POLE POSITION DU VEXIN

7, rue Roger Blondeau 60240 Chaumont en Vexin

Représenté par Monsieur Christian GERARD

☎ & Fax : 03 44 47 67 41

N° agrément : E 05 060 3790 0 APE : 8553Z

N° déclaration activité : 32 60 03867 60



PROCEDURE D'ÉVALUATION

- Ce test se déroule en situation de conduite et en circulation à bord d'un véhicule-école
Ou sur simulateur test Observer ROUSSEAU.
Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile.
Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.
Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.
Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se compose en 8 rubriques.

- Des renseignements d'ordre général sur l'élève
- Son expérience de la conduite
- Sa connaissance du véhicule
- Ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- Ses habiletés
- Sa compréhension et sa mémoire
- Sa perception
- Son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 5 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes. Ce test s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la formation des automobilistes.

DETAIL DES COMPETENCES EVALUEES

I. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur.

Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées.

Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.

II. EXPERIENCE DE LA CONDUITE

Sur la base d'un questionnaire

Permis possédés

Véhicules conduits

Zone d'évolution à bord d'un véhicule

Temps de pratique en conduite

Contexte d'accompagnement ou pratique autonome

III CONNAISSANCES THEORIQUES SUR LE VEHICULE

Capacité à répondre à un questionnaire à choix multiples à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques Direction -Boîte de vitesses – Embrayage - Freinage

7, rue Roger Blondeau 60240 Chaumont en Vexin

Représenté par Monsieur Christian GERARD

☎ & Fax : 03 44 47 67 41

N° agrément : 3790 APE : 8553Z

N° déclaration activité : 32600329960

IV ATTITUDES A L'EGARD DE LA SECURITE
ATTITUDES A L'EGARD DE L'APPRENTISSAGE

Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementation de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.

Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.

V HABILETES (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES)

HORS CIRCULATION

- Installation au poste de conduite sur un poste de conduite déréglé en autonomie sur invitation du formateur.
- 5 réalisations de « départ arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur.
- Manipulation du volant : après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un slalom non matérialisé sans utiliser les pédales.

VI COMPREHENSION ET MEMORISATION

COMPREHENSION

Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés.

MEMORISATION

Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.

VII PERCEPTION

EN CIRCULATION

A allure normale, en ville sur route, pendant environ 15 à 20 minutes, en doubles commandes (autonomie : volant, clignotants, rétroviseurs), l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation (4 à 5 fois) et en fonction des indications données par les panneaux directionnels (4 à 5 fois).

L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, de tenir compte de la signalisation et des autres usagers, de mettre le clignotant si nécessaire, de dire le plus tôt possible ce qui lui semble intéressant pour la conduite.

Compétences évaluées : sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.

VIII EMOTIVITE

Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation.

Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) ; et les crispations gestuelles.